

# Bien sûr qu'en Russie on censure... les ennemis de la Patrie !



J'ai lu sur divers sites d'information français qu'une nouvelle loi répressive contre les libertés va être votée, la loi dite « Avia » qui concerne, si j'ai bien compris, l'expression sur les réseaux sociaux. Ceci me donne une excellente occasion de vous expliquer sans langue de bois comment on fonctionne en Russie. Car enfin, il est notoire que de nombreux sites patriotiques français pourchassés en France se réfugient sur des serveurs russes, tout comme les censurés de Facebook émigrent vers VK (Vkontakte).

Un peu de droit : en Russie, la loi, en théorie, est très stricte et permet toutes les censures. Voilà, les critiques professionnels de la Russie vont être heureux, je l'ai dit, en Russie oui, on censure ! Il y a par exemple une loi « contre l'extrémisme » (en ligne ou autre) qui promet des peines de

prison pour des propos jugés « extrémistes ». C'est au sens large : dites, preuves à l'appui, qu'un député possède une résidence de 5 millions d'euros alors qu'il en gagne 7 000 par mois, et hop ça peut être « extrémiste ». Il y a aussi la loi contre les fausses nouvelles, qui punit la diffusion ou la rediffusion de ce qui sera considéré (par le procureur) comme « fausse nouvelle ».

Donc à lire ceci, c'est clair, la Russie est un goulag à ciel ouvert.

Oui, mais non.

D'abord la loi en Russie est faite pour protéger l'État et l'intérêt général. Et l'État est soutenu par une très large majorité des citoyens.

Concept étonnant pour des Français dont le Président est toujours élu avec une petite minorité des voix, au contraire de la Russie. On considère donc que l'intérêt de la majorité doit être protégé, fût-ce au détriment des minorités.

En ce qui me concerne, je suis entièrement d'accord pour censurer les sites web par exemple qui soutiennent l'ignoble Navalny, l'opposant coqueluche des Occidentaux qui le financent par valises entières ! C'est anti-démocratique, oui, et alors ? On considère que la venue d'un gouvernement occidentaliste voire mondialiste en Russie sera une catastrophe pour le pays (on a vu ce que l'ère Eltsine a donné, et on n'en veut plus c'est certain !), donc museler ceux qui prônent cette voie doit être non seulement une possibilité mais aussi un devoir. On ne se pose ici pas en « démocrate » avec de nobles valeurs des « drouadlom », on se pose simplement en patriotes ayant en vue l'intérêt du pays. Et puis d'ailleurs, quand on voit les situations en Europe avec des pays en faillite submergés par des hordes crasseuses, on est plutôt conforté dans nos convictions...

Puisque nos buts sont de défendre la Patrie, il est clair que

nos lois ne concernent quasiment QUE ce qui concerne la Patrie. Plus précisément et clairement, si une « fausse nouvelle » est diffusée en Russie disant que Macron est un pédophile (oui, ça semble être une fausse nouvelle), ça ne va pas remuer les foules judiciaires car ça ne concerne pas la Russie, donc ma foi, on s'en fiche.

Et donc vous avez compris la suite : vous, Français qui venez vous faire héberger en Russie, sur nos serveurs et réseaux sociaux, tant que vous ne vous occupez que de votre pays, vous êtes les bienvenus et vous serez tranquilles. Mais si vous commencez à critiquer la Russie, c'est la porte assurée sans indemnités. Il y a de plus une chose très claire : les relations entre la France et la Russie sont officiellement « tièdes », mais au niveau réel politique c'est plutôt pas bon du tout. Pensez-vous que nos dirigeants apprécient la morgue hautaine de votre Président quand il prétend donner des leçons à Vladimir Poutine ? Pensez-vous que nous apprécions que la France donne asile à des terroristes et assassins recherchés en Russie ? Pensez-vous que nous apprécions que la France vote toujours pour condamner la Russie à la Cour Européenne, dans tous les cas ? La liste est bien longue ! Et donc oui, disons-le clairement, les sites qui combattent votre régime inique de voyous sont les bienvenus et tant qu'ils ne s'immisceront pas dans NOS affaires internes, ils auront un total droit d'expression tant qu'ils respectent les lois de la Fédération de Russie.

Et puis une chose encore, un détail certes, mais qui compte : imaginez un magistrat français qui veut faire taire un site francophone hébergé en Russie. Il doit d'abord faire une requête internationale... en langue russe. La faire suivre par la voie officielle en Russie où un procureur va se saisir de l'affaire. Il va visiter le site (en français), ne va en général pas comprendre grand chose, et quand il comprendra va trouver que ce site qui décrit l'incompétence du gouvernement français, qui montre les crimes des immigrés, qui montre la

soumission des autorités et la déchéance morale du pays, etc., ne dit que des choses justes.

Il va donc dire « mais où est le délit ? » et foutre le dossier au panier.

Je peux vous dire que ça s'est déjà produit à de nombreuses reprises et d'ailleurs les autorités françaises maintenant disent aux plaignants « le site est en Russie, aucune chance ».

J'ai vu que Riposte Laïque – que je remercie d'ailleurs de me donner la parole – héberge ses vidéos en Russie. Eh bien c'est un excellent début, et je ne peux qu'encourager les patriotes français désireux de s'exprimer sans censure, à faire de même !

**Boris Guenadevitch Karpov**